

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **ANNECY**

Dénomination : A.M.H.

n° de gestion : 2012B00188

n° d'identification : 539 948 257

n° de dépôt : A2012/004124

Date du dépôt : 07/06/2012

Pièce : acte du 27/04/2012 Déclaration de
réalisation de l'augmentation de capital
décidée le 10 avril 2012.



469315



469315

A.M.H. SAS
Au capital de 5.000 €
72 descente des Périades 74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 539 948 257

DECLARATION DE REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DECIDEE
LE 10 AVRIL 2012

Je soussigné Romain TROLLET, Président de la société AMH déclare que par délibération de l'assemblée en date du 10 avril 2012 l'actionnaire unique a décidé d'augmenter le capital social de 5.095.000 € pour le porter de 5.000 € à 5.100.000 €, par émission au pair de 101.900 actions de 50 € nominal chacune, à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société. Les actions nouvelles sont à libérer en totalité lors de la souscription.

La souscription des 101.900 actions nouvelles est réservée à :

- ASSAS MONTAGNE SA de droit suisse dont le siège social est 6 rue Comavin chez MAUS Frères SA 1201 GENEVE SUISSE Registre du commerce de Genève n° fédéral CH 660 3336011-7

pour 61.900 actions soit la somme de 3.095.000 €

- FCPR OTC Duo 2, fonds commun de placement à risque représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **9.000 actions soit la somme de 450.000 €**

- FIP OTC Commerce et Foncier, fonds d'investissement de proximité représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **4.293 actions soit la somme de 214.650 €**

- FIP OTC Patrimoine Hôtel et Commerce, fonds d'investissement de proximité représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **22.918 actions soit la somme de 1.145.900 €**

- FIP OTC Hôtel et Commerce, fonds d'investissement de proximité représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **3.789 actions soit la somme de 189.450 €**

SOUSCRIPTIONS ET VERSEMENTS REALISES :

Une partie de l'augmentation de capital d'ASSAS MONTAGNE d'un montant de **476.542 €** a été souscrite le 23 avril 2012 par compensation avec la créance liquide et exigible que cette société possède sur la société AMH. Le montant de cette compensation est attesté par le commissaire aux comptes de la société, attestation annexée aux présentes.



Le solde de la souscription d'ASSAS MONTAGNE soit la somme de **2'618'458 €** a été reçue par le CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE à CHAMONIX au compte dédié à cette augmentation de capital n°18106 00022 96727409880 le 24 avril 2012 ainsi qu'en témoigne le certificat du dépositaire des fonds, annexé aux présentes.

Les souscriptions des Fonds représentés par **OTC ASSET MANAGEMENT** au capital de 300.000 € dont le siège social est 79 rue La Boétie 75008 PARIS RCS PARIS 438 749 962, soit la somme totale de **2.000.000 €** ont été reçues par le CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE à CHAMONIX au compte dédié à cette augmentation de capital n°18106 00022 96727409880 ainsi qu'il suit :

- FCPR OTC Duo 2, fonds commun de placement à risque représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **9.000 actions soit la somme de 450.000 € le 26 avril 2012**

- FIP OTC Commerce et Foncier, fonds d'investissement de proximité représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **4.293 actions soit la somme de 214.650 € le 26 avril 2012**

- FIP OTC Patrimoine Hôtel et Commerce, fonds d'investissement de proximité représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **22.918 actions soit la somme de 1.145.900 € le 27 avril 2012**

- FIP OTC Hôtel et Commerce, fonds d'investissement de proximité représenté par sa société de gestion OTC ASSET MANAGEMENT, SA pour **3.789 actions soit la somme de 189.450 € le 26 avril 2012**

ainsi qu'en témoigne le certificat du dépositaire des fonds, annexé aux présentes.

En conséquence l'augmentation de capital est intégralement souscrite ce jour, 27 avril 2012.

Les présentes seront annexées au procès-verbal de l'assemblée générale du 10 avril 2012 ayant décidé de l'augmentation de capital.

AINSI FAIT ET SIGNE A CHAMONIX LE 27 AVRIL 2012

Romain TROLLET, Président

